

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom	: Melamine
Nom commercial	: MelaminebyOCITM GPH MelaminebyOCITM SLP Melafine® MelaminebyOCITM Novo GPH MelaminebyOCITM Novo SLP Melafine® Novo
Nom IUPAC	: 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine
N° CE	: 203-615-4
N° CAS	: 108-78-1
Numéro d'enregistrement REACH	: 01-2119485947-16-0000
Type de produit	: Solide
Formule brute	: C ₃ H ₆ N ₆
Synonymes	: Cyanuramide; Cyanurotriamide; 2,4,6-Triamino-s-triazine

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange	: Utilisation industrielle Poudre blanche cristalline, utilisée dans les produits hautesperformances tels que les panneaux à base de bois, les stratifiés, les revêtements, les poudres de moulage, les plastifiants pour béton et les retardateurs de flamme.
-------------------------------------	---

1.2.2. Utilisations déconseillées

Restrictions d'emploi	: Ajout aux produits alimentaires humains ou animaux
-----------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

OCI Nitrogen B.V.
Poststraat 1
6135 KR Sittard
The Netherlands
T +31 (0) 46 7020205
info.melamine@oci-global.com, www.oci-global.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	: Alert & Care Centre Chemelot (Geleen, The Netherlands): +31 (0) 46 4765555 (24/7)
------------------	---

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro flèche automatiquement les appels vers le centre antipoison le plus proche, en fonction du lieu de l'appelant. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
France	Centre antipoison de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Cancérogénicité, catégorie 2 H351
Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 H361f
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2 H373
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

: Attention

Mentions de danger (CLP)

: H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
H361f - Susceptible de nuire à la fertilité.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (voies urinaires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
: P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

La substance n'apparaît pas dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnue comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine substance de la liste candidate REACH (Melamine)	N° CAS: 108-78-1 N° CE: 203-615-4 N° REACH: 01-2119485947-16-0000	100	Carc. 2, H351 Repr. 2, H361f STOT RE 2, H373

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si vous présentez des symptômes, consultez un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau et de savon. Oter tout vêtement ou chaussure souillés.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si vous présentez des symptômes, consultez un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Si vous présentez des symptômes, consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Les poussières du produit peuvent causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes chroniques	: Peut nuire à la fertilité. Cancérogène présumé. Risque présumé d'effets graves pour les organes (voies urinaires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie. Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. Consulter un expert.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.
--------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Le produit n'est pas inflammable.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: En cas de feu, présence de fumées dangereuses: Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone, Amines, Oxydes d'azote, Ammoniac, Cyanure d'hydrogène > 600°C / 1112°F.

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eloigner le personnel superflu. Ne pas respirer les poussières. Ne pas toucher le produit déversé ou marcher dessus. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Eviter la pénétration dans le sous-sol. Si nécessaire, avertir les autorités locales compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit. Eviter toute formation de poussière. Garder dans un récipient adéquat et fermé pour élimination. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Autres informations : Eliminer les déchets de produit ou récipients usagés conformément aux réglementations locales. Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir sections 1, 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter toute formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef.

Matières incompatibles : Oxydants puissants.

Chaleur et sources d'ignition : Conserver à l'abri des rayons solaires directs.

Lieu de stockage : (1) Ne pas empiler les conteneurs souples de plus de 1000 kg. Ne pas empiler plus de deux conteneurs souples pesant au maximum 1000 kg, en raison des risques de déchirures. (2) La mélamine d'OCI SLP (MelaminebyOCI SLP) ne doit pas être empilée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour les utilisations identifiées détaillées du produit, voir l'annexe de la fiche de données de sécurité.

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets systémiques, inhalation	82,3 mg/m³
A long terme - effets systémiques, cutanée	11,8 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	8,3 mg/m³
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques, orale	0,42 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	1,5 mg/m³
A long terme - effets systémiques, cutanée	4,2 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,51 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,051 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	2 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	13,06 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	1,306 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	2,312 mg/kg poids sec
PNEC (Orale)	
PNEC orale (empoisonnement secondaire)	Bioaccumulation peu probable
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	100 mg/l

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Minimiser l'exposition grâce à des mesures telles que les systèmes fermés, les installations dédiées et un système général/local adéquat de ventilation par aspiration. Voir l'annexe pour de plus amples informations.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Lorsque cette substance/ce produit est utilisé(e) dans un mélange, consultez votre hygiéniste industriel pour adapter l'équipement de protection individuelle aux propriétés (dangers) du mélange.

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Protection oculaire obligatoire

Protection oculaire			
Type	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité avec protections latérales	Poussières		EN ISO 16321-1

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection de la peau et du corps	
Type	Norme
Vêtements de protection à manches longues	EN ISO 13982

Protection des mains:

Gants de protection résistants aux produits chimiques. Efficacité d'au moins : 80%. Pour augmenter l'efficacité des gants, d'autres bonnes pratiques sont nécessaires, p. ex. organisation de formations ou encadrement par les managers opérationnels.

Protection des mains					
Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants de protection	Caoutchouc chloroprène (CR), Caoutchouc butyle, Chlorure de polyvinyl (PVC)	6 (> 480 minutes)	0.5		EN 374
Gants de protection	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0.35		EN 374
Gants de protection	Fluoroélastomère (FKM)	6 (> 480 minutes)	0.4		EN 374

8.2.2.3. Protection respiratoire

Protection respiratoire:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Protection respiratoire			
Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque antipoussière	Type FFP2	Protection contre les poussières	EN 140

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Voir l'annexe pour de plus amples informations.

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Blanc
Apparence	: Poudre cristalline
Masse moléculaire	: 126,12 g/mol
Odeur	: Inodore, Ammoniacale légère
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: 354 °C (avec vaporisation)
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: > 280 °C Se décompose
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Non comburant
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Non applicable
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Non applicable
Point d'éclair	: > 280 °C (coupe fermée)
Température d'auto-inflammation	: > 500 °C
Température de décomposition	: > 280 °C
pH	: 7,8 – 9,5 (10% aqueous suspension)
pH solution	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Solubilité	: Peu soluble. Eau: 0,348 g/100ml (@ 20°C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: -1,22 (@ 20°C)
Pression de vapeur	: < 0,02 kPa (@ 20°C / 68°F)
Masse volumique	: 1,57 g/cm ³
Densité relative	: 1,57 (@ 20°C / 68°F)
Densité relative de vapeur à 20°C	: 4,34 (air = 1)
Taille d'une particule	: Pas disponible
Distribution granulométrique	: Disponible sur demande

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Autres propriétés : Température d'inflammation: ≥ 658 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'abri de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants.

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. La décomposition thermique peut provoquer la libération de gaz et de vapeurs irritants. La décomposition thermique génère: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote, Amines, Ammoniac, Cyanure d'hydrogène > 600°C / 1112°F.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

DL50 orale rat	3161 mg/kg de poids corporel
CL50 Inhalation - Rat	> 5,19 mg/l/4h (méthode OCDE 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 7,8 – 9,5 (10% aqueous suspension)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 7,8 – 9,5 (10% aqueous suspension)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

LOAEL, Chronique, oral, rat	126 mg/kg de poids corporel/jour
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité.

1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

NOAEL (animal/mâle, F0/P)	268 mg/kg de poids corporel Fertilité
NOAEL (animal/mâle, F1)	89 mg/kg de poids corporel Fertilité
Organe(s)-cible(s)	testicule, Sperme

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes (voies urinaires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	72 mg/kg de poids corporel/jour
-----------------------------	---------------------------------

Danger par aspiration : Non classé

Melamine (108-78-1)

Viscosité, cinématique	Non applicable
------------------------	----------------

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Ne contient pas de substances connues pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien

11.2.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

CL50 poisson 1	> 3000 mg/l Oncorhynchus mykiss
CE50 Daphnie 1	200 mg/l Daphnia magna
CE50 96h - Algues [1]	325 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC chronique poisson	≥ 5,1 mg/l Pimephales promelas (36d), OECD Guideline 210
NOEC chronique crustacé	≥ 11 mg/l (21d) Daphnia magna
NOEC chronique algues	98 mg/l Espèces: Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC, micro-organismes	2000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Melamine (108-78-1)

Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
------------------------------	---------------------------

1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable, N'est pas intrinsèquement biodégradable.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Melamine (108-78-1)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	-1,22 (@ 20°C)
--	----------------

1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

FBC poissons 1	< 3,8 l/kg
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine (108-78-1)

Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,3
---	-----

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Melamine (108-78-1)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Réglementation régionale sur les déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié. Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non réglementé pour le transport				
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

Transport maritime

Non réglementé

Transport aérien

Non réglementé

Transport par voie fluviale

Non réglementé

Transport ferroviaire

Non réglementé

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Destiné aux femmes enceintes/allaitantes (92/85/EC): Respecter les interdictions ou restrictions nationales en matière d'emploi. Destiné aux jeunes, <18 ans (94/33/EC): Respecter les interdictions ou restrictions nationales en matière d'emploi.

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Non listé dans l'annexe XVII de REACH

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Non listé dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Listé dans la liste des substances candidates de REACH : Melamine

Contient une ou plusieurs substances listées dans la liste des substances candidates de REACH à des concentrations $\geq 0,1$ % ou SCL : Melamine (EC 203-615-4, CAS 108-78-1)

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'ozone (2024/590)

Non listé dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement UE 2024/590)

Règlement (CE) du Conseil pour le contrôle des biens à double usage

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) DU CONSEIL relatif au contrôle des biens à double usage

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Nom commercial. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Abréviations et acronymes:

PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Abréviations et acronymes:	
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
DNEL	Dose dérivée sans effet
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
CE50	Concentration médiane effective
NOEC	Concentration sans effet observé
FBC	Facteur de bioconcentration
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
EN	Norme européenne
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
STP	Station d'épuration
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
VLB	Valeur limite biologique
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
VLE	Limite d'exposition professionnelle
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
TLM	Tolérance limite médiane
COV	Composés organiques volatiles
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
PE	Perturbateur endocrinien

Conseils de formation

: Formation du personnel sur les bonnes pratiques. Veiller à ce que le personnel soit informé et ou formé sur la nature de l'exposition et les principales mesures pour minimiser l'exposition.

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Carc. 2	Cancérogénicité, catégorie 2

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (voies urinaires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Fiche de données de sécurité valable pour les : BE - Belgique;FR - France
régions

FDS UE (Annexe II REACH) - RH

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Annexe à la fiche de données de sécurité

Substance principale	Utilisations identifiées	N° du SE	Titre court	Page
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 1 Fabrication de substances	1		14
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 2 Formulation ou re-conditionnement	2		23
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 3 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme monomère (intermédiaire) pour la production de résines à base de mélamine	3		42
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 4 Utilisation sur les sites industriels - Utiliser comme monomère (intermédiaire) dans les résines à base de mélamine avant durcissement	4		59
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 5 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme intermédiaire pour la production d'autres substances, p. ex. sel de mélamine (mélamine ayant subi une réaction)	5		70
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 6 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme additif dans des mousses	6		82
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 7 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme additif dans des revêtements intumescents	7		95
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 8 Utilisation étendue par les travailleurs professionnels - Utilisation comme additif dans des revêtements intumescents	8		114
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 9 Durée de vie – travailleurs - Mousses PU - Travailleurs (industrie)	9		124
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 10 Durée de vie – travailleurs - Revêtements intumescents - Travailleurs (industrie)	10		128
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 11 Durée de vie – travailleurs - Revêtements intumescents - Travailleurs professionnels	11		132
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 12 Durée de vie – consommateurs - Mousses PU – Consommateurs	12		135
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	ES 13 Durée de vie – consommateurs - Revêtement intumescent – Consommateurs	13		138

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

1. ES 1 - ES 1 Fabrication de substances

1.1. Rubrique des titres

ES 1 Fabrication de substances

Réf. SE: ES 1
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Fabrication de substances	ERC1

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.	PROC1
CS 3	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC2
CS 4	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 5	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 6	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 7	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 8	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Fabrication de substances (ERC1)

ERC1	Fabrication de la substance
------	-----------------------------

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
-------	---

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

1.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	---

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

1.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

1.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
--	--

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

1.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

1.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C
Utilisation en intérieur	

1.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C
Utilisation en intérieur	

1.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition environnementaux Fabrication de substances (ERC1)

Information concernant le sous-scénario	
Confidentiel	

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

1.3.2. Exposition du travailleur Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,034 mg/kg de poids corporel/jour	< 0,01	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,01 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		< 0,02	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,04 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

1.3.3. Exposition du travailleur Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,37 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m³	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,176	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m³	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

1.3.4. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

1.3.5. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,352	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

1.3.6. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario

Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	
--	--	-------	--

1.3.7. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m ³	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,089	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m ³	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

1.3.8. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario

Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m ³	0,602	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m ³	0,243	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

1.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

1.4.1. Environnement

Guide - Environnement	Non applicable.
-----------------------	-----------------

1.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

2. ES 2 - ES 2 Formulation ou re-conditionnement

2.1. Rubrique des titres

ES 2 Formulation ou re-conditionnement

Réf. SE: ES 2
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Formulation dans un mélange	ERC2

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC2
CS 3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC3
CS 4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition	PROC4
CS 5	Mélange dans des processus par lots	PROC5
CS 6	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 7	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 8	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 9	Pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14
CS 10	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 11	Activités manuelles avec contact physique de la main	PROC19
CS 12	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28
CS 13	Mélange dans des processus par lots	PROC5
CS 14	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 16	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28
CS 17	Activités manuelles avec contact physique de la main	PROC19

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 18	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Formulation dans un mélange (ERC2)

ERC2	Formulation dans un mélange
------	-----------------------------

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	2,77 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---	--------------

2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

2.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

2.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
-------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

2.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

2.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

2.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

2.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

2.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

PROC14	Pastillage, compression, extrusion, granulation
--------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

2.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Considère la température du processus allant jusqu'à 40 °C

2.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Activités manuelles avec contact physique de la main (PROC19)

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Solide
Concentration de la substance dans le produit ≤ 100 %
Empoussièrément Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Éviter l'utilisation pendant plus de 4 heures, Couvre une exposition jusqu'à : ≤ 4 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).
Ventilation locale des fumées d'échappement Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner aux employés une formation spécifique à l'activité. Efficacité d'au moins : 95 %
Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains
Protection respiratoire Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur
Considère la température du processus allant jusqu'à 40 °C

2.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Solide
Concentration de la substance dans le produit ≤ 100 %
Empoussièrément Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

2.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
--------------------------	--

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Considère la température du processus allant jusqu'à $\leq 115\text{ °C}$

2.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	$\leq 30\%$
Pression de vapeur	$< 0,01\text{ Pa}$

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	$\leq 8\text{ h/jour}$
--------------------	------------------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	$\leq 115\text{ °C}$

2.2.15. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	$\leq 30\%$
Pression de vapeur	$< 0,01\text{ Pa}$

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	$\leq 8\text{ h/jour}$
--------------------	------------------------

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Ventilation locale des fumées d'échappement

Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire

Non. Efficacité : 0%

Gants de protection

Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

≤ 115 °C

2.2.16. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28

Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit

Liquide

Concentration de la substance dans le produit

≤ 30 %

Pression de vapeur

< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition

≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Ventilation locale des fumées d'échappement

Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :

80 %
Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains

Protection respiratoire

Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

≤ 115 °C

2.2.17. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Activités manuelles avec contact physique de la main (PROC19)

PROC19

Activités manuelles avec contact physique de la main

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner aux employés une formation spécifique à l'activité. Efficacité d'au moins :	95 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m³	100 - 1000 m³
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m³

2.2.18. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

2.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

2.3.1. Rejet et exposition environnementaux Formulation dans un mélange (ERC2)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,248 mg/l	0,51 mg/l	0,49	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,025 mg/l	0,051 mg/l	< 0,5	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			0,06	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	6,348 mg/kg poids sec	13,06 mg/kg poids sec	0,49	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,652 mg/kg poids sec	1,306 mg/kg poids sec	0,5	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	2,431 mg/l	100 mg/l	0,02	EUSES 2.2.0
Sol	1,7 mg/kg de poids mouillé	2,312 mg/kg poids sec	0,75	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	5 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	1 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

2.3.2. Exposition du travailleur Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,37 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m³	0,06	TRA Workers

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,176	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m³	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

2.3.3. Exposition du travailleur Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,69 mg/kg de poids corporel/jour	0,058	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,178	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

2.3.4. Exposition du travailleur Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

2.3.5. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario

Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	
--	--	-------	--

2.3.6. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

2.3.7. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,352	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

2.3.8. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

2.3.9. Exposition du travailleur Pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	3,43 mg/kg de poids corporel/jour	0,291	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m ³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,411	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m ³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

2.3.10. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m ³	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,089	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m ³	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

2.3.11. Exposition du travailleur Activités manuelles avec contact physique de la main (PROC19)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	7,072 mg/kg de poids corporel/jour	0,599	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3 mg/m ³	0,361	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,96	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m ³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

2.3.12. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

2.3.13. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

2.3.14. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

2.3.15. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,092	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

2.3.16. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

2.3.17. Exposition du travailleur Activités manuelles avec contact physique de la main (PROC19)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	7,072 mg/kg de poids corporel/jour	0,599	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1,74 mg/m³	0,21	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,809	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	1,74 mg/m³	0,021	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,021	

2.3.18. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

2.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

2.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

2.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

3. ES 3 - ES 3 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme monomère (intermédiaire) pour la production de résines à base de mélamine

3.1. Rubrique des titres

ES 3 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme monomère (intermédiaire) pour la production de résines à base de mélamine

Réf. SE: ES 3
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation d'intermédiaires, Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)	ERC6a, ERC6c

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.	PROC1
CS 3	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC2
CS 4	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC3
CS 5	Production chimique où il y a possibilité d'exposition	PROC4
CS 6	Mélange dans des processus par lots	PROC5
CS 7	Opérations de calandrage	PROC6
CS 8	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 9	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 10	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 11	Pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14
CS 12	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 13	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28
CS 14	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 15	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 16	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation d'intermédiaires, Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) (ERC6a, ERC6c)

ERC6a	Utilisation d'intermédiaires
ERC6c	Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)

Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
---	---------

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	2,77 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---	--------------

3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
-------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

3.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	---

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

3.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

3.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
-------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

3.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

3.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Opérations de calandrage (PROC6)

PROC6	Opérations de calandrage
-------	--------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité d'au moins :	90 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

3.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

3.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

3.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

3.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

PROC14	Pastillage, compression, extrusion, granulation
--------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

3.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

3.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
-------------------------	----------------------

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

3.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

3.2.15. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

3.2.16. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

3.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

3.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation d'intermédiaires, Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) (ERC6a, ERC6c)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,151 mg/l	0,51 mg/l	0,3	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,015 mg/l	0,051 mg/l	0,29	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			0,03	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	3,86 mg/kg poids sec	13,06 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,396 mg/kg poids sec	1,306 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	1,458 mg/l	100 mg/l	< 0,02	EUSES 2.2.0
Sol	1,014 mg/kg poids sec	2,312 mg/kg poids sec	0,44	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	3 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0,5 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

3.3.2. Exposition du travailleur Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,034 mg/kg de poids corporel/jour	< 0,01	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,01 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		< 0,02	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,04 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

3.3.3. Exposition du travailleur Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,37 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m³	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,176	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m³	0,024	TRA Workers

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

3.3.4. Exposition du travailleur Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,69 mg/kg de poids corporel/jour	0,058	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,178	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

3.3.5. Exposition du travailleur Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

3.3.6. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

3.3.7. Exposition du travailleur Opérations de calandrage (PROC6)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m ³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m ³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

3.3.8. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m ³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m ³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

3.3.9. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m ³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,352	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m ³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

3.3.10. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

3.3.11. Exposition du travailleur Pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	3,43 mg/kg de poids corporel/jour	0,291	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,411	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

3.3.12. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m³	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,089	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m³	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

3.3.13. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

3.3.14. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,226 mg/kg de poids corporel/jour	0,697	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,315 mg/m³	0,038	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,735	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,315 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

3.3.15. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,226 mg/kg de poids corporel/jour	0,697	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,315 mg/m³	0,038	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,735	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,315 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

3.3.16. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	4,114 mg/kg de poids corporel/jour	0,349	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,315 mg/m³	0,038	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,387	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,315 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

3.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

3.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

3.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

4. ES 4 - ES 4 Utilisation sur les sites industriels - Utiliser comme monomère (intermédiaire) dans les résines à base de mélamine avant durcissement

4.1. Rubrique des titres

ES 4 Utilisation sur les sites industriels - Utiliser comme monomère (intermédiaire) dans les résines à base de mélamine avant durcissement

Réf. SE: ES 4
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS1	Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)	ERC6c

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze	PROC7
CS 3	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 4	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 5	Handling of liquids on large surfaces or large work pieces	PROC10
CS 6	Handling of liquids using low pressure, low speed or on medium-sized surfaces	PROC19
CS 7	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28
CS 8	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 9	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 10	Opérations de calandrage	PROC6

4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

4.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) (ERC6c)

ERC6c	Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
-------	--

Caractéristiques du produit	
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	2,77 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---	--------------

4.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze (PROC7)

PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
-------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m³	100 - 1000 m³

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

4.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

4.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	0,016 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Inspection et maintenance régulières des machines et équipements

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire Non. Efficacité : 0%

Gants de protection Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à ≤ 120 °C

Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre) < 1 m
distance tête-produit

Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m³ 100 - 1000 m³

4.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids on large surfaces or large work pieces (PROC10)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Liquide

Concentration de la substance dans le produit ≤ 10 %

Pression de vapeur < 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée

Ventilation locale des fumées d'échappement Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation

Inspection et maintenance régulières des machines et équipements

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins : 80 %
Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains

Protection respiratoire Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m³ 100 - 1000 m³

Utilisation en intérieur

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

4.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids using low pressure, low speed or on medium-sized surfaces (PROC19)

PROC19	Activités manuelles avec contact physique de la main
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	90 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m³	100 - 1000 m3
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

4.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

4.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

4.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

4.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Opérations de calandrage (PROC6)

PROC6	Opérations de calandrage
-------	--------------------------

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 10 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

4.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

4.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) (ERC6c)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,029 mg/l	0,51 mg/l	0,06	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,00298 mg/l	0,051 mg/l	0,06	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,75 mg/kg poids sec	13,06 mg/kg poids sec	0,06	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,076 mg/kg poids sec	1,306 mg/kg poids sec	0,06	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0,243 mg/l	100 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0,164 mg/kg poids sec	2,312 mg/kg poids sec	0,07	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0,5 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

4.3.2. Exposition du travailleur Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze (PROC7)

Information concernant le sous-scénario

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	5,143 mg/kg de poids corporel/jour	0,436	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3,85 mg/m³	0,464	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,9	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	3,85 mg/m ³	0,05	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,05	

4.3.3. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,226 mg/kg de poids corporel/jour	0,697	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,315 mg/m ³	0,038	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,735	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,315 mg/m ³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

4.3.4. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,226 mg/kg de poids corporel/jour	0,697	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,38 mg/m ³	0,046	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,743	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,38 mg/m ³	< 0,01	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

4.3.5. Exposition du travailleur Handling of liquids on large surfaces or large work pieces (PROC10)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	3,29 mg/kg de poids corporel/jour	0,279	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1,74 mg/m ³	0,21	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,489	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	1,74 mg/m ³	0,021	Stoffenmanager v8

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,021	

4.3.6. Exposition du travailleur Handling of liquids using low pressure, low speed or on medium-sized surfaces (PROC19)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,486 mg/kg de poids corporel/jour	0,719	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,84 mg/m³	0,101	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,82	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,84 mg/m³	0,01	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,01	

4.3.7. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,226 mg/kg de poids corporel/jour	0,697	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,315 mg/m³	0,038	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,735	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,315 mg/m³	< 0,01	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

4.3.8. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,645 mg/kg de poids corporel/jour	0,139	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3 mg/m³	0,361	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,5	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	12 mg/m³	0,146	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,146	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

4.3.9. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,226 mg/kg de poids corporel/jour	0,697	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,6 mg/m³	0,072	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,769	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2,4 mg/m³	0,029	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,029	

4.3.10. Exposition du travailleur Opérations de calandrage (PROC6)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	3,291 mg/kg de poids corporel/jour	0,279	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,315 mg/m³	0,038	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,317	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,315 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

4.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

4.4.2. Santé

Aucune donnée disponible

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

5. ES 5 - ES 5 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme intermédiaire pour la production d'autres substances, p. ex. sel de mélamine (mélamine ayant subi une réaction)

5.1. Rubrique des titres

ES 5 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme intermédiaire pour la production d'autres substances, p. ex. sel de mélamine (mélamine ayant subi une réaction)

Réf. SE: ES 5
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation d'intermédiaires	ERC6a

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.	PROC1
CS 3	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC2
CS 4	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC3
CS 5	Production chimique où il y a possibilité d'exposition	PROC4
CS 6	Mélange dans des processus par lots	PROC5
CS 7	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 8	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 9	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 10	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 11	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28

5.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

5.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation d'intermédiaires (ERC6a)

ERC6a	Utilisation d'intermédiaires
-------	------------------------------

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	2,77 % efficacité eau
--------------------------------	--------------------------

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---	--------------

5.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
-------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

5.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

5.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

5.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
-------	--

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

5.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

5.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

5.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

5.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
--	--

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

5.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

5.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

5.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

5.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation d'intermédiaires (ERC6a)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,151 mg/l	0,51 mg/l	0,3	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,015 mg/l	0,051 mg/l	0,29	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			0,03	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	3,86 mg/kg poids sec	13,06 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,396 mg/kg poids sec	1,306 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	1,485 mg/l	100 mg/l	< 0,02	EUSES 2.2.0
Sol	1,014 mg/kg poids sec	2,312 mg/kg poids sec	0,44	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	3 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0,5 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

5.3.2. Exposition du travailleur Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,034 mg/kg de poids corporel/jour	< 0,01	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,01 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		< 0,02	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,04 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

5.3.3. Exposition du travailleur Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,37 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m³	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,176	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m³	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

5.3.4. Exposition du travailleur Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,69 mg/kg de poids corporel/jour	0,058	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,178	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

5.3.5. Exposition du travailleur Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m ³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m ³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

5.3.6. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m ³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m ³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

5.3.7. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m ³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m ³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

5.3.8. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,352	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

5.3.9. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

5.3.10. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m³	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,089	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m³	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

5.3.11. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1,ECETOC TRA
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers v3.1,ECETOC TRA
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers v3.1,ECETOC TRA
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

5.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

5.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

5.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

6. ES 6 - ES 6 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme additif dans des mousses

6.1. Rubrique des titres

ES 6 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme additif dans des mousses

Réf. SE: ES 6
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article	ERC5

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.	PROC1
CS 3	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC2
CS 4	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC3
CS 5	Production chimique où il y a possibilité d'exposition	PROC4
CS 6	Mélange dans des processus par lots	PROC5
CS 7	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 8	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 9	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 10	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 11	Activités manuelles avec contact physique de la main	PROC19
CS 12	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28

6.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

6.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (ERC5)

ERC5	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
------	--

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	2,77 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---	--------------

6.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
-------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

6.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

6.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

6.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
-------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

6.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5	Mélange dans des processus par lots
-------	-------------------------------------

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

6.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

6.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

6.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
--	--

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

6.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

6.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Activités manuelles avec contact physique de la main (PROC19)

PROC19	Activités manuelles avec contact physique de la main
--------	--

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Éviter l'utilisation pendant plus de 4 heures, Couvre une exposition jusqu'à :	≤ 4 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner aux employés une formation spécifique à l'activité. Efficacité d'au moins :	95 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

6.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

6.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

6.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (ERC5)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,151 mg/l	0,51 mg/l	0,3	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,015 mg/l	0,051 mg/l	0,29	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			0,03	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	3,86 mg/kg poids sec	13,06 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,396 mg/kg poids sec	1,306 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	1,458 mg/l	100 mg/l	< 0,02	EUSES 2.2.0
Sol	1,014 mg/kg poids sec	2,312 mg/kg poids sec	0,44	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	3 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0,5 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

6.3.2. Exposition du travailleur Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,034 mg/kg de poids corporel/jour	< 0,01	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,01 mg/m³	TRA Workers 0,01	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		< 0,02	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,04 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

6.3.3. Exposition du travailleur Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,37 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m³	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,176	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m³	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

6.3.4. Exposition du travailleur Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,69 mg/kg de poids corporel/jour	0,058	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,178	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

6.3.5. Exposition du travailleur Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

6.3.6. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m ³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m ³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

6.3.7. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m ³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m ³	0,243	Autres données mesurées
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

6.3.8. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m ³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,352	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m ³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

6.3.9. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

6.3.10. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m³	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,089	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m³	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

6.3.11. Exposition du travailleur Activités manuelles avec contact physique de la main (PROC19)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	7,072 mg/kg de poids corporel/jour	0,599	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3 mg/m³	0,361	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,96	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	Autres données mesurées
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

6.3.12. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

6.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

6.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

6.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

7. ES 7 - ES 7 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme additif dans des revêtements intumescents

7.1. Rubrique des titres

ES 7 Utilisation sur les sites industriels - Utilisation comme additif dans des revêtements intumescents

Réf. SE: ES 7
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article	ERC5

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC3
CS 3	Production chimique où il y a possibilité d'exposition	PROC4
CS 4	Mélange dans des processus par lots	PROC5
CS 5	Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze - Avec LEV	PROC7
CS 6	Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze - Sans LEV	PROC7
CS 7	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a
CS 8	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 9	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 10	Handling of liquids on large surfaces or large work pieces	PROC10
CS 11	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13
CS 12	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS 13	Handling of liquids using low pressure, low speed or on medium-sized surfaces	PROC19
CS 14	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28
CS 15	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 16	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines	PROC28
CS 17	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.	PROC8a

7.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

7.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (ERC5)

ERC5	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
------	--

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	2,77 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---	--------------

7.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
-------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
--------------------------	--

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Considère la température du processus allant jusqu'à 40 °C

7.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Solide
Concentration de la substance dans le produit ≤ 100 %
Empoussièrement Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).
Ventilation locale des fumées d'échappement Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins : 80 %
Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains
Protection respiratoire Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur
Considère la température du processus allant jusqu'à 40 °C

7.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Solide
Concentration de la substance dans le produit ≤ 100 %
Empoussièrement Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

7.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze - Avec LEV (PROC7)

PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
-------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]:	95 % Inhalation. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m ³	100 - 1000 m ³
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

7.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze - Sans LEV (PROC7)

PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
-------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements	
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Porter un appareil de protection respiratoire adéquat. APF=10. Inhalation – efficacité minimale de	90 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m ³	100 - 1000 m ³
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

7.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
--------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

7.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
--	--

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

7.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

40 °C

7.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids on large surfaces or large work pieces (PROC10)

PROC10

Application au rouleau ou au pinceau

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit

Liquide

Concentration de la substance dans le produit

≤ 30 %

Pression de vapeur

< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition

≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée

Ventilation locale des fumées d'échappement

Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation

Inspection et maintenance régulières des machines et équipements

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :

80 %

Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains

Protection respiratoire

Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m³

100 - 1000 m³

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

≤ 115 °C

Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)

< 1 m
distance tête-produit

7.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

PROC13

Traitement d'articles par trempage et versage

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit

Liquide

Concentration de la substance dans le produit

≤ 30 %

Pression de vapeur

< 0,01 Pa

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

7.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
--------------------------	--

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Considère la température du processus allant jusqu'à 40 °C

7.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids using low pressure, low speed or on medium-sized surfaces (PROC19)

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Liquide
Concentration de la substance dans le produit ≤ 30 %
Pression de vapeur < 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition ≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée
Ventilation locale des fumées d'échappement Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation
Inspection et maintenance régulières des machines et équipements
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner aux employés une formation spécifique à l'activité. Efficacité d'au moins : 95 %
Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains
Protection respiratoire Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m³ 100 - 1000 m³
Utilisation en intérieur
Considère la température du processus allant jusqu'à ≤ 115 °C
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre) < 1 m
distance tête-produit

7.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Solide
Concentration de la substance dans le produit ≤ 100 %
Empoussièrément Solide, empoussièrément moyen

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

7.2.15. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
---	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains

Protection respiratoire

Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

≤ 115 °C

7.2.16. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28

Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit

Liquide

Concentration de la substance dans le produit

≤ 30 %

Pression de vapeur

< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition

≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Ventilation locale des fumées d'échappement

Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :

80 %

Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains

Protection respiratoire

Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

≤ 115 °C

7.2.17. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit

Liquide

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit	
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

7.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

7.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (ERC5)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,151 mg/l	0,51 mg/l	0,3	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,015 mg/l	0,051 mg/l	0,29	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			0,03	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	3,86 mg/kg poids sec	13,06 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,396 mg/kg poids sec	1,306 mg/kg poids sec	0,3	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	1,458 mg/l	100 mg/l	0,02	EUSES 2.2.0
Sol	1,014 mg/kg poids sec	2,312 mg/kg poids sec	0,44	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	3 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0,5 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

7.3.2. Exposition du travailleur Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,69 mg/kg de poids corporel/jour	0,058	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,178	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m³	0,049	Autres données mesurées
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

7.3.3. Exposition du travailleur Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

7.3.4. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

7.3.5. Exposition du travailleur Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze - Avec LEV (PROC7)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,572 mg/kg de poids corporel/jour	0,726	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,4 mg/m³	0,048	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,774	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,4 mg/m³	< 0,01	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

7.3.6. Exposition du travailleur Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze - Sans LEV (PROC7)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	8,572 mg/kg de poids corporel/jour	0,726	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,795 mg/m³	0,096	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,822	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,795 mg/m³	< 0,01	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

7.3.7. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

7.3.8. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m ³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,352	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m ³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

7.3.9. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	1,372 mg/kg de poids corporel/jour	0,116	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m ³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,718	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m ³	0,243	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

7.3.10. Exposition du travailleur Handling of liquids on large surfaces or large work pieces (PROC10)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	5,486 mg/kg de poids corporel/jour	0,465	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3,59 mg/m ³	0,433	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,898	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	3,59 mg/m ³	0,044	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,044	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

7.3.11. Exposition du travailleur Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

7.3.12. Exposition du travailleur Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,34 mg/kg de poids corporel/jour	0,029	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m³	0,06	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,089	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	2 mg/m³	0,024	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,024	

7.3.13. Exposition du travailleur Handling of liquids using low pressure, low speed or on medium-sized surfaces (PROC19)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	7,072 mg/kg de poids corporel/jour	0,599	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1,74 mg/m³	0,21	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,809	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	1,74 mg/m³	0,021	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,021	

7.3.14. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,834	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

7.3.15. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

7.3.16. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

7.3.17. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

7.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

7.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

7.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

8. ES 8 - ES 8 Utilisation étendue par les travailleurs professionnels - Utilisation comme additif dans des revêtements intumescent

8.1. Rubrique des titres

ES 8 Utilisation étendue par les travailleurs professionnels - Utilisation comme additif dans des revêtements intumescent

Réf. SE: ES 8
Type de SE: Travailleur

Environnement	Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur), Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Travailleur	Descripteurs d'utilisation
CS 2	Mélange dans des processus par lots
CS 3	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
CS 4	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
CS 5	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
CS 6	Handling of liquids on large surfaces or large work pieces
CS 7	Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze
CS 8	Traitement d'articles par trempage et versage
CS 9	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines

8.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

8.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur), Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) (ERC8c, ERC8f)

ERC8c	Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f	Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	
Station d'épuration municipale	2,77 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour): $\geq 18000 \text{ m}^3/\text{j}$

8.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots (PROC5)

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	$\leq 30 \%$
Pression de vapeur	$< 0,01 \text{ Pa}$
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition $\leq 8 \text{ h/jour}$

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	$\leq 115 \text{ }^{\circ}\text{C}$

8.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	$\leq 30 \%$
Pression de vapeur	$< 0,115 \text{ Pa}$

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition $\leq 8 \text{ h/jour}$

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

8.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

8.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

8.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids on large surfaces or large work pieces (PROC10)

PROC10	Application au rouleau ou au pinceau
--------	--------------------------------------

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer une ventilation mécanique générale assistée	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Inspection et maintenance régulières des machines et équipements

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :

80 %
Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains

Protection respiratoire

Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m³

100 - 1000 m³

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

≤ 115 °C

Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)

< 1 m
distance tête-produit

8.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze (PROC11)

PROC11

Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit

Liquide

Concentration de la substance dans le produit

≤ 30 %

Pression de vapeur

< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition

≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Ventilation locale des fumées d'échappement

Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

La tâche est suivie d'une période d'évaporation, séchage ou réticulation

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter un appareil de protection respiratoire adéquat. Inhalation – efficacité minimale de

95 %
Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité d'au moins :

90 %
Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
Utilisation dans un local d'un volume minimum de 100 m³	100 - 1000 m³
Distance par rapport à la tâche : dans la zone de respiration du travailleur (<1 mètre)	< 1 m distance tête-produit

8.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

PROC13	Traitement d'articles par trempage et versage
--------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
Pression de vapeur	< 0,01 Pa

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C

8.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques du produit

Pression de vapeur	< 0,01 Pa
--------------------	-----------

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
--	--

Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
---	--

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité d'au moins :	80 % Pour davantage d'informations, se référer à la rubrique 8 de la FDS
---	---

Dans le cas où une contamination de la peau risque de s'étendre à d'autres parties du corps, ces parties devraient également être protégées à l'aide de vêtements imperméables, tout comme les gants protègent les mains	
--	--

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
-------------------------	----------------------

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
--------------------------	--

Considère la température du processus allant jusqu'à	≤ 115 °C
--	----------

8.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

8.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur),
Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) (ERC8c, ERC8f)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,005 mg/l	0,51 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,000482 mg/l	0,051 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,128 mg/kg poids sec	13,06 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,012 mg/kg poids sec	1,306 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0 mg/l	100 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0 mg/kg poids sec	2,312 mg/kg poids sec	< 0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

8.3.2. Exposition du travailleur Mélange dans des processus par lots (PROC5)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

8.3.3. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

8.3.4. Exposition du travailleur Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,742 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	Autres données mesurées
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	Autres données mesurées
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

8.3.5. Exposition du travailleur Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	6,86 mg/kg de poids corporel/jour	0,581	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,644	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

8.3.6. Exposition du travailleur Handling of liquids on large surfaces or large work pieces (PROC10)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	5,486 mg/kg de poids corporel/jour	0,465	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3,61 mg/m³	0,435	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,9	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	3,61 mg/m³	0,044	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,044	

8.3.7. Exposition du travailleur Handling of liquids at high pressure resulting in substantial generation of mist or spray/haze (PROC11)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	10,71 mg/kg de poids corporel/jour	0,908	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,398 mg/m³	0,048	Stoffenmanager v8
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,956	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,398 mg/m³	< 0,01	Stoffenmanager v8
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

8.3.8. Exposition du travailleur Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

8.3.9. Exposition du travailleur Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Information concernant le sous-scénario			
Estimation de l'exposition: PROC 8a, TRA Workers v3.1			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,743 mg/kg de poids corporel/jour	0,232	TRA Workers v3.1
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0,525 mg/m³	0,063	TRA Workers v3.1
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,295	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	0,525 mg/m³	< 0,01	TRA Workers v3.1
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		< 0,01	

8.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

8.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

8.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

9. ES 9 - ES 9 Durée de vie – travailleurs - Mousses PU - Travailleurs (industrie)

9.1. Rubrique des titres

ES 9 Durée de vie – travailleurs - Mousses PU - Travailleurs (industrie)

Réf. SE: ES 9
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets	ERC12a

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles	PROC21
CS 2	Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles	PROC24

9.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

9.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets (ERC12a)

ERC12a	Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets
--------	--

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	
Station d'épuration municipale	2,77 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---	--------------

9.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles (PROC21)

PROC21	Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
--------	---

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

9.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles (PROC24)	
PROC24	Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

9.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source				
9.3.1. Rejet et exposition environnementaux Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets (ERC12a)				
Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,005 mg/l	0,51 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,000387 mg/l	0,051 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,128 mg/kg poids sec	13,06 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,0099 mg/kg poids sec	1,306 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0 mg/l	100 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0 mg/kg poids sec	2,312 mg/kg poids sec	< 0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

9.3.2. Exposition du travailleur Manipulation à faible énergie et maniment de substances liées à/dans des matériaux ou articles (PROC21)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,83 mg/kg de poids corporel/jour	0,24	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3 mg/m³	0,361	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,601	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	12 mg/m³	0,146	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,146	

9.3.3. Exposition du travailleur Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles (PROC24)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,83 mg/kg de poids corporel/jour	0,24	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,36	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

9.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

9.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

9.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

10. ES 10 - ES 10 Durée de vie – travailleurs - Revêtements intumescents - Travailleurs (industrie)

10.1. Rubrique des titres

ES 10 Durée de vie – travailleurs - Revêtements intumescents - Travailleurs (industrie)

Réf. SE: ES 10
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets	ERC12a

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles	PROC21
CS 2	Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles	PROC24

10.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

10.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets (ERC12a)

ERC12a	Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets
--------	--

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	
Station d'épuration municipale	2,77 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---	--------------

10.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles (PROC21)

PROC21	Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
--------	---

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrement	Solide, empoussièrement moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée d'exposition	≤ 8 h/jour

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Ventilation locale des fumées d'échappement

Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire

Non. Efficacité : 0%

Gants de protection

Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

40 °C

10.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles (PROC24)

PROC24

Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit

Solide

Concentration de la substance dans le produit

≤ 100 %

Empoussièrément

Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition

≤ 8 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).

Ventilation locale des fumées d'échappement

Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%

Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire

Non. Efficacité : 0%

Gants de protection

Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Considère la température du processus allant jusqu'à

40 °C

10.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

10.3.1. Rejet et exposition environnementaux Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets (ERC12a)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,005 mg/l	0,51 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau de mer	0,000482 mg/l	0,051 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,128 mg/kg poids sec	13,06 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,012 mg/kg poids sec	1,306 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0 mg/l	100 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0 mg/kg poids sec	2,312 mg/kg poids sec	< 0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

10.3.2. Exposition du travailleur Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles (PROC21)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,83 mg/kg de poids corporel/jour	0,24	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	3 mg/m³	0,361	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,601	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	12 mg/m³	0,146	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,146	

10.3.3. Exposition du travailleur Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles (PROC24)

Information concernant le sous-scénario			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,83 mg/kg de poids corporel/jour	0,24	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	1 mg/m³	0,12	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,36	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	4 mg/m³	0,049	TRA Workers
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,049	

10.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

10.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

10.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

11. ES 11 - ES 11 Durée de vie – travailleurs - Revêtements intumescents - Travailleurs professionnels

11.1. Rubrique des titres

ES 11 Durée de vie – travailleurs - Revêtements intumescents - Travailleurs professionnels

Réf. SE: ES 11
Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)	ERC10a, ERC11a

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles	PROC21

11.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

11.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) (ERC10a, ERC11a)

ERC10a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
ERC11a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Station d'épuration municipale	2,77 % efficacité eau
Décharge de la station d'épuration (STP)	≥ 2000 m³/j
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	Oui

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---	--------------

11.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles (PROC21)

PROC21	Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
--------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %
Empoussièrément	Solide, empoussièrément moyen

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée d'exposition	≤ 8 h/jour
--------------------	------------

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournir un niveau basique de ventilation générale (1 à 3 changements d'air par heure).	
Ventilation locale des fumées d'échappement	Non. Efficacité Inhalation: 0%, Cutané: 0%
Considère que les activités sont menées à l'aide d'instruments adaptés et bien entretenus par du personnel qualifié supervisé	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Protection respiratoire	Non. Efficacité : 0%
Gants de protection	Non. Efficacité : 0%

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Considère la température du processus allant jusqu'à	40 °C

11.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

11.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) (ERC10a, ERC11a)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,005 mg/l	0,51 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,000482 mg/l	0,051 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,128 mg/kg poids sec	13,06 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,012 mg/kg poids sec	1,306 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0 mg/l	100 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0 mg/kg de poids corporel/jour	2,312 mg/kg poids sec	< 0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

11.3.2. Exposition du travailleur Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles (PROC21)

Information concernant le sous-scénario

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	2,83 mg/kg de poids corporel/jour	0,24	TRA Workers
Inhalation - Long terme - effets systémiques	5 mg/m³	0,602	TRA Workers
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,842	
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	20 mg/m³	0,243	TRA Workers

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Information concernant le sous-scénario			
Total RCR - Aiguë - effets systémiques		0,243	

11.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

11.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

11.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

12. ES 12 - ES 12 Durée de vie – consommateurs - Mousses PU – Consommateurs

12.1. Rubrique des titres

ES 12 Durée de vie – consommateurs - Mousses PU – Consommateurs

Réf. SE: ES 12
Type de SE: Consommateur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)	ERC10a, ERC11a

Consommateur		Descripteurs d'utilisation
CS 2.1	Véhicules, Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU), Articles en plastique, Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier, Nourrissons	AC1, AC1a, AC13, AC13e
CS 2.2	Véhicules, Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU), Articles en plastique, Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier, Adulte	AC1, AC1a, AC13, AC13e

12.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

12.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) (ERC10a, ERC11a)

ERC10a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
ERC11a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---	--------------

12.2.2. Contrôle de l'exposition des consommateurs: Véhicules, Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU), Articles en plastique, Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier, Nourrissons (AC1, AC1a, AC13, AC13e)

AC1	Véhicules
AC1a	Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU)
AC13	Articles en plastique
AC13e	Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier

Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
---	--------

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

La voie d'exposition par inhalation est considérée comme négligeable	
La voie d'exposition orale est considérée comme négligeable	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

12.2.3. Contrôle de l'exposition des consommateurs: Véhicules, Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU), Articles en plastique, Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier, Adulte (AC1, AC1a, AC13, AC13e)

AC1	Véhicules
AC1a	Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU)
AC13	Articles en plastique
AC13e	Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier

Caractéristiques du produit

Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %
---	--------

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

La voie d'exposition par inhalation est considérée comme négligeable	
La voie d'exposition orale est considérée comme négligeable	

12.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

12.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) (ERC10a, ERC11a)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,005 mg/l	0,51 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,000482 mg/l	0,051 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments d'eau douce	0,128 mg/kg poids sec	13,06 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,012 mg/kg poids sec	1,306 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0 mg/l	100 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0 mg/kg poids sec	2,312 mg/kg poids sec	< 0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

12.3.2. Exposition du consommateur Véhicules, Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d'usage (VHU), Articles en plastique, Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier, Nourrissons (AC1, AC1a, AC13, AC13e)

Information concernant le sous-scénario

La voie d'exposition par inhalation est considérée comme négligeable, La voie d'exposition orale est considérée comme négligeable			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,1484 mg/kg de poids corporel/jour	0,035	Nourrissons, Sur la base d'une étude de migration
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,035	

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

12.3.3. Exposition du consommateur Véhicules, Véhicules couverts par la directive sur les véhicules hors d’usage (VHU), Articles en plastique, Articles en plastique: Mobilier et ameublement, y compris les revêtements de mobilier, Adulte (AC1, AC1a, AC13, AC13e)

Information concernant le sous-scénario			
La voie d'exposition par inhalation est considérée comme négligeable,La voie d'exposition orale est considérée comme négligeable			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	0,06375 mg/kg de poids corporel/jour	0,015	Adulte, Sur la base d'une étude de migration
Total RCR - Long terme - effets systémiques		0,015	

12.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

12.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

12.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

13. ES 13 - ES 13 Durée de vie – consommateurs - Revêtement intumescent – Consommateurs

13.1. Rubrique des titres

ES 13 Durée de vie – consommateurs - Revêtement intumescent – Consommateurs

Réf. SE: ES 13
Type de SE: Consommateur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
CS 1	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)	ERC10a, ERC11a

Consommateur		Descripteurs d'utilisation
CS 2	Articles en plastique	AC13

13.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

13.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) (ERC10a, ERC11a)

ERC10a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
ERC11a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception (m³/jour):	≥ 18000 m³/j
---	--------------

13.2.2. Contrôle de l'exposition des consommateurs: Articles en plastique (AC13)

AC13	Articles en plastique
------	-----------------------

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide
Concentration de la substance dans le produit	≤ 30 %

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

La voie d'exposition par inhalation est considérée comme négligeable	
La voie d'exposition orale est considérée comme négligeable	
L'exposition cutanée est considérée comme non pertinente	

13.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

13.3.1. Rejet et exposition environnementaux Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur), Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) (ERC10a, ERC11a)

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	0,005 mg/l	0,51 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Eau de mer	0,000482 mg/l	0,051 mg/l	0,01	EUSES 2.2.0
Intoxication secondaire			< 0,01	EUSES 2.2.0

Melamine

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Sédiments d'eau douce	0,128 mg/kg poids sec	13,06 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Sédiments marins	0,012 mg/kg poids sec	1,306 mg/kg poids sec	0,01	EUSES 2.2.0
Station d'épuration	0 mg/l	100 mg/l	< 0,01	EUSES 2.2.0
Sol	0 mg/kg poids sec	2,312 mg/kg poids sec	< 0,01	EUSES 2.2.0

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Air	0 kg/jour	
Estimation des rejets	Sol non agricole	0 %	

13.3.2. Exposition du consommateur Articles en plastique (AC13)

Information concernant le sous-scénario			
La voie d'exposition par inhalation est considérée comme négligeable,La voie d'exposition orale est considérée comme négligeable,Exposition cutanée: Négligeable			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition:	RCR	Méthode
Oral - Long terme - effets systémiques	0 mg/kg de poids corporel/jour	< 0,01	
Cutané - Long terme - effets systémiques	0 mg/kg de poids corporel/jour	< 0,01	
Inhalation - Long terme - effets systémiques	0 mg/m³	< 0,01	
Total RCR - Long terme - effets systémiques		< 0,03	

13.4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

13.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

13.4.2. Santé

Guide - Santé	Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées
---------------	---